

À TOUS LES CANDIDATS INTÉRESSÉS

BAR-LE-DUC, le 19 novembre 2025

LI : SAS CLAIR DE LORRAINE
05-Actifs corporels - incorporels
BDU/JF /65232
Liquidation Judiciaire : 18/07/2025
Suivi par : Julien FLOT
jflot@berthelot-mj.eu

**MANDATAIRES JUDICIAIRES
ASSOCIES**

Geoffroy BERTHELOT
Professeur affilié
à Sciences Po PARIS

Dominique MASSELON

Bérénice DUBOC

Madame, Monsieur,
Mon Cher Maître,

Par jugement en date du 18 juillet 2025, le Tribunal de Commerce de Bar-le-Duc a prononcé la Liquidation Judiciaire de la SAS CLAIR DE LORRAINE, sise Place de l'Eglise – 55190 VOID-VACON, et m'a désignée en qualité de Liquidateur.

En application des dispositions de l'article L. 642-18 du Code de commerce, je procède actuellement à la recherche d'un acquéreur pour les droits et biens immobilier suivant :

DROITS ET BIENS IMMOBILIERS À VENDRE

Commune de VOID-VACON (MEUSE)

Ensemble à usage industriel et commercial, cadastré comme suit :

Section BH n° 233, pour une contenance de 0 ha 03 a 80 ca,
Section BH n° 397, pour une contenance de 0 ha 01 a 60 ca,
Section BH n° 459, pour une contenance de 0 ha 00 a 72 ca,
Section BH n° 504, pour une contenance de 0 ha 00 a 38 ca,
Section BH n° 527, pour une contenance de 0 ha 12 a 21 ca,
Section BH n° 530, pour une contenance de 0 ha 00 a 80 ca,
Section BM n° 117, pour une contenance de 0 ha 05 a 68 ca,
Section BM n° 118, pour une contenance de 0 ha 11 a 69 ca,

Bérénice DUBOC

3 rue du Cygne

55002 BAR-LE-DUC

☎ 03.29.46.44.55

✉ bduboc@berthelot-mj.eu

🌐 www.berthelot-mj.eu

BAR-LE-DUC
BETTANCOURT-LA-FERRÉE
GRASSE
GRENOBLE
ROANNE
ROMANS-SUR-ISERE
SAVIGNEUX

MANDATAIRES JUDICIAIRES
ASSOCIES

Geoffroy BERTHELOT
Professeur affilié
à Sciences Po PARIS

Dominique MASSELON

Bérénice DUBOC

Bérénice DUBOC

3 rue du Cygne
55002 BAR-LE-DUC
☎ 03.29.46.44.55

✉ bduboc@berthelot-mj.eu

🌐 www.berthelot-mj.eu

BAR-LE-DUC
BETTANCOURT-LA-FERRÉE
GRASSE
GRENOBLE
ROANNE
ROMANS-SUR-ISERE
SAVIGNEUX

Un descriptif de cet ensemble immobilier, établi par un notaire, est joint au présent cahier des charges, à titre informatif.

Aucune indication de prix ne sera donnée. Il appartient à chaque pollicitant de déterminer le montant de son offre.

Le bâtiment à usage commercial est libre de toute occupation.

Les bâtiments à usage industriel sont actuellement occupés. L'occupant s'est engagé par écrit à quitter les locaux avant l'entrée en jouissance de nouvel acquéreur.

L'acquéreur prendra le bien en l'état, sans garanties ordinaires et de droit, et devra faire son affaire personnelle, s'il y a lieu, de sa mise en conformité au regard de la réglementation applicable en vigueur.

Le bien n'est grevé d'aucune hypothèque.

Le présent document a été établi sur la base des éléments et informations reçus à ce jour, sans que le rédacteur ne puisse en garantir l'exhaustivité. La responsabilité du Liquidateur ne saurait être engagée en cas d'inexactitude et/ou erreur contenue dans les éléments qui lui ont été fournis.

Si vous-même, ou l'un de vos clients, êtes intéressés par l'acquisition de ces actifs, je vous invite à déposer votre meilleure offre, précise, ferme et définitive, **dénuée de toute condition suspensive, résolutoire ou autre de nature à faire obstacle à la réalisation de la cession**, au plus tard le :

Judi 15 janvier 2026 à 16 heures

à l'adresse suivante :

SELARL BERTHELOT ET ASSOCIES
Maître Bérénice DUBOC
Mandataire Judiciaire
3 Rue du Cygne
55000 BAR-LE-DUC

Ou par courriel aux adresses : bduboc@berthelot-mj.eu et jflot@berthelot-mj.eu.

Pour toute demande de visite ou demande d'information complémentaire, merci d'écrire à ces mêmes adresses mails.

Pour être recevable, votre offre devra être conforme aux prescriptions du présent cahier des charges et devra impérativement comprendre les éléments suivants :

MANDATAIRES JUDICIAIRES
ASSOCIES

Geoffroy BERTHELOT
Professeur affilié
à Sciences Po PARIS

Dominique MASSELON

Bérénice DUBOC

Bérénice DUBOC

3 rue du Cygne

55002 BAR-LE-DUC

☎ 03.29.46.44.55

✉ bduboc@berthelot-mj.eu

🌐 www.berthelot-mj.eu

BAR-LE-DUC
BETTANCOURT-LA-FERRÉE
GRASSE
GRENOBLE
ROANNE
ROMANS-SUR-ISERE
SAVIGNEUX

1°) Prix offert, règlement et garantie :

- Prix ferme et définitif, exprimé en euros, net vendeur, hors droits, frais et charges.
- Modalités de règlement du prix.
- Mode de financement de l'opération et garanties financières attachés au parfait paiement du prix. En cas de recours à un financement bancaire, les attestations correspondantes devront être fournies.

2°) Contenu de l'offre :

L'acquéreur devra :

- Indiquer avec précision le périmètre de reprise de son offre, en mentionnant la référence cadastrale des parcelles concernées,
- Reconnaître, s'agissant d'une vente « en l'état et sans aucune condition suspensive », avoir visité les lieux, en avoir une parfaite connaissance et en assumer l'entière responsabilité, de sorte qu'en aucun cas le Liquidateur ne puisse engager sa responsabilité à quelque titre que ce soit,
- Reconnaître que la vente par autorité de justice aura lieu sans les garanties légales habituellement applicables à la vente, et en l'état du bien au jour du transfert de propriété,
- Faire son affaire personnelle, s'il y a lieu, de sa mise en conformité au regard de la réglementation applicable en vigueur.

3°) Il convient de préciser au profit de qui la vente est sollicitée, à savoir :

. Vous, en tant que personne physique

L'état civil complet (nom, prénom, date et lieu de naissance, nationalité, adresse, profession, situation de famille, contrat de mariage), une photocopie recto verso d'une pièce d'identité, une attestation sur l'honneur de l'origine des fonds et une attestation d'indépendance devront être joints.

OU

. Société „X“ représentée par

Les statuts et le cas échéant la répartition actuelle du capital social, un extrait Kbis daté de moins de 3 mois, une photocopie recto verso d'une pièce d'identité du dirigeant, ainsi qu'une attestation sur l'honneur de l'origine des fonds et une attestation d'indépendance devront être joints.

MANDATAIRES JUDICIAIRES
ASSOCIES

Geoffroy BERTHELOT
Professeur affilié
à Sciences Po PARIS

Dominique MASSELON

Bérénice DUBOC

Bérénice DUBOC

3 rue du Cygne

55002 BAR-LE-DUC

☎ 03.29.46.44.55

✉ bduboc@berthelot-mj.eu

🌐 www.berthelot-mj.eu

BAR-LE-DUC
BETTANCOURT-LA-FERRÉE
GRASSE
GRENOBLE
ROANNE
ROMANS-SUR-ISERE
SAVIGNEUX

S'il s'agit d'une société à constituer, il conviendra de préciser l'état civil complet des associés ainsi que du futur dirigeant, en indiquant la répartition prévue du capital social. Une photocopie recto verso d'une pièce d'identité de chacun devra être jointe à l'offre. Dans ce cas, l'offre devra être formulée par une personne physique ou morale déjà constituée, avec faculté de substitution au profit de la société à constituer.

Une faculté de substitution au profit d'une tierce personne, pour laquelle l'acquéreur se porte fort, est également possible, à condition qu'elle soit expressément prévue dans l'offre.

4°) Notaire et actes de vente :

Un notaire sera commis afin de procéder à la rédaction de l'acte de cession et effectuer toutes les formalités légales. L'intégralité de ses frais et honoraires sera à la charge de l'acquéreur,

5°) Une attestation bancaire justifiant de la disponibilité des fonds pour l'acquisition projetée, ainsi que des attestations concernant l'origine des fonds et d'indépendance (modèles ci-joint), devront accompagner l'offre.

Pour mémoire :

Conformément à l'article L.642-3 du Code de commerce applicable par renvoi de l'article L.642-20 du même code :

« Ni le débiteur, au titre de l'un quelconque de ses patrimoines, ni les dirigeants de droit ou de fait de la personne morale en liquidation judiciaire, ni les parents ou alliés jusqu'au deuxième degré inclusivement de ces dirigeants ou du débiteur personne physique, ni les personnes ayant ou ayant eu la qualité de contrôleur au cours de la procédure ne sont admis, directement ou par personne interposée, à présenter une offre. De même, il est fait interdiction à ces personnes d'acquérir, dans les cinq années suivant la cession, tout ou partie des biens compris dans cette cession, directement ou indirectement, ainsi que d'acquérir des parts ou titres de capital de toute société ayant dans son patrimoine, directement ou indirectement, tout ou partie de ces biens, ainsi que des valeurs mobilières donnant accès, dans le même délai, au capital de cette société. ».

6°) Garanties :

Sauf pour les personnes morales de droit public ou assimilées, une garantie financière du prix devra être constituée au bénéfice de la Liquidation judiciaire. Il s'agira de verser, par virement sur le RIB ci-dessous, une somme correspondant à 15% du prix proposé. Cette somme sera séquestrée à la CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS jusqu'à ce que le Juge-Commissaire rende sa décision.

GRUPE Relevé d'Identité Bancaire
DDFIP LOIRE
11 RUE MILCAREME BP 502
42007 ST ETIENNE CEDEX 1



Cadre réservé au destinataire du relevé :

SELARL BERTHELOT ET ASSOCIES
MANDATAIRES JUDICIAIRES
RUE MARGUERITE PEREY
PARC ENERGIE - BAT 11 ETAGE 1
52100 BETTANCOURT LA FERREE

Domiciliation : SIEGE SOCIAL

Code Banque	Code Guichet	N° de compte	Clé RIB
40031	00420	0000481051F	71
Identifiant Norme Internationale Bancaire (IBAN) FR224003100420000481051F71			
Identifiant International de la banque (BIC) CDCGFRPPXXX			

Le libellé du virement devra mentionner les références suivantes : « LJ 65232 SAS CLAIR DE LORRAINE – DG 15% [+ Nom du pollicitant] ».

Les fonds devront impérativement être à la CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS à la date à laquelle le Juge-Commissaire statuera, faute de quoi l'offre est susceptible de ne pas être retenue.

Les sommes remises à l'appui des offres seront consignées par le Liquidateur et restituées aux candidats non retenus, après notification de l'ordonnance du juge-commissaire

Les modalités de paiement, garanties financières (attestation bancaire précisant la disponibilité des fonds, accord de prêt, caution bancaire, ect...) et preuve du virement sont déterminantes pour l'appréciation du sérieux des offres.

7°) Déroulement de la procédure :

Toute offre devra être conforme au présent cahier des charges et déposée **au plus tard le jeudi 15 janvier 2026 à 16 heures**, en l'étude de :

SELARL BERTHELOT ET ASSOCIES

Maître Bérénice DUBOC

Mandataire Judiciaire

3 Rue du Cygne

55000 BAR-LE-DUC.

Bérénice DUBOC

3 rue du Cygne

55002 BAR-LE-DUC

☎ 03.29.46.44.55

✉ bduboc@berthelot-mj.eu

🌐 www.berthelot-mj.eu

Ou par courriel aux adresses : bduboc@berthelot-mj.eu et jflot@berthelot-mj.eu.

À l'issue du délai, le Liquidateur Judiciaire appréciera la conformité des offres au regard du présent cahier des charges et de l'intérêt collectif des créanciers.

À l'issue de ces diligences, Monsieur le Juge-Commissaire sera saisi, le cas échéant, afin de statuer sur les offres reçues, dans les conditions de l'article L. 642-18 du Code de commerce.

**MANDATAIRES JUDICIAIRES
ASSOCIES**

Geoffroy BERTHELOT
Professeur affilié
à Sciences Po PARIS

Dominique MASSELON

Bérénice DUBOC

**BAR-LE-DUC
BETTANCOURT-LA-FERRÉE
GRASSE
GRENOBLE
ROANNE
ROMANS-SUR-ISERE
SAVIGNEUX**



**MANDATAIRES JUDICIAIRES
ASSOCIES**

Geoffroy BERTHELOT
Professeur affilié
à Sciences Po PARIS

Dominique MASSELON

Bérénice DUBOC

Bérénice DUBOC

3 rue du Cygne
55002 BAR-LE-DUC
☎ 03.29.46.44.55

✉ bduboc@berthelot-mj.eu

🌐 www.berthelot-mj.eu

**BAR-LE-DUC
BETTANCOURT-LA-FERRÉE
GRASSE
GRENOBLE
ROANNE
ROMANS-SUR-ISERE
SAVIGNEUX**

Le Juge-Commissaire peut souhaiter entendre, au cours d'une audience, les pollicitants. En ce cas, votre présence à l'audience sera requise.

S'agissant d'une vente judiciaire, l'offre doit être ferme et définitive, ne peut être assortie de condition suspensive, résolutoire ou autre, de nature à faire obstacle à la réalisation de la cession. Une telle condition serait réputée non écrite. L'offre ne pourra comporter aucune clause autre que celles stipulées dans le présent cahier des charges.

Toute offre transmise est ferme et irrévocable jusqu'à la décision du Juge-Commissaire. Aucune rétractation ne sera possible durant ce délai. Par ailleurs, aucune modification ne sera admise, sauf si elle est expressément formulée dans un sens favorable à la procédure et aux intérêts en présence (notamment en cas d'amélioration de l'offre initiale).

La décision définitive du Juge-Commissaire vaut vente parfaite. L'acquéreur ne pourra se rétracter pour quelque cause que ce soit postérieurement à cette décision définitive.

8°) Procédures de purge des inscriptions et/ou des droits de préemption :

La procédure de purge des inscriptions pouvant grever le bien devra être diligentée par l'acquéreur, à ses frais, conformément aux textes légaux applicables en la matière.

Par ailleurs, la présente vente judiciaire n'exclut pas l'application des droits de préemption de droit commun susceptibles de s'exercer sur les actifs cédés. Ces droits seront susceptibles de jouer une fois l'ordonnance rendue par le Juge-Commissaire autorisant la cession. La purge de tout droit de préemption relevant d'une collectivité ou d'une administration devra être effectuée à la diligence du notaire chargé de la rédaction de l'acte de vente.

Restant à votre disposition pour vous fournir tout autre renseignement que vous jugeriez utile de connaître,

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, Mon Cher Maître, l'expression de mes salutations distinguées et dévouées.

Bérénice DUBOC



SCP " Francis PAUL & Mathieu DROUIN "

NOTAIRES ASSOCIES

Mathieu DROUIN

MAITRE EN DROIT

NOTAIRE ASSOCIE

Successeur de Mes DROUIN, ASTOLFI, GEIGLE,

VILLAUME et PARMENTIER

Diplôme supérieur du notariat

Master 2 de droit rural

23 Rue des Capucins

55200 COMMERCE

TEL. 03 29 91 10 66

TELECOPIE 03 29 91 48 94

COURRIEL : drouin.55030@notaires.fr

Clair de Lorraine

Place de l'Eglise

551890 VOID-VACON

Dossier suivi par

Mathieu DROUIN

03.29.91.10.66

drouin.55030@notaires.fr

Commercy, le 29 octobre 2024

22398 /MD /MD /

Vos réf. :

Monsieur,

Je fais suite à la visite d'estimation des immeubles appartenant à votre société qui a eu lieu le jeudi 24 octobre 2024.

Les biens immobiliers estimés consistent en un ensemble à usage industriel et commercial, sis à VOID-VACON (55190) place de l'Eglise et cadastré section :

IDENTIFICATION	CONTENANCE	NATURE	ADRESSE
BH 233	0 ha 03 a 80 ca	Sol	Rue du Château
BH 397	0 ha 01 a 60 ca	Sol	5001 F rue du Château
BH 459	0 ha 00 a 72 ca	Sol	Le Bourg
BH 504	0 ha 00 a 38 ca	Sol	9004 rue du Château
BH 527	0 ha 12 a 21 ca	Sol	9004 rue du Château
BH 530	0 ha 00 a 80 ca	Sol	Le Boug
BM 117	0 ha 05 a 68 ca	Terre	Derrière le Château
BM 118	0 ha 11 a 69 ca	Terre	Derrière le Château

D



ETUDE FERMEE LE SAMEDI

Réception du Lundi au Vendredi

de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures (17 heures le vendredi)

Uniquement sur Rendez Vous

Membre d'une association agréée. Le règlement des honoraires par chèque est accepté.

L'ensemble immobilier comprend :

1°) un bâtiment à usage commercial, d'une superficie d'environ 215 m², comprenant :

- un espace boutique, d'une superficie d'environ 95m²,*
- un espace restauration de 25 couverts, d'une superficie d'environ 53m²,*
- une salle de réunion,*
- un espace jeux pour enfants,*
- toilettes*
- un espace cuisine, d'une superficie d'environ 18m²,*
- un espace réserve, d'une superficie d'environ 49m² (24m² + 25m² environ).*

Ce bâtiment dispose d'une terrasse permettant de disposer d'un espace restauration supplémentaire de 12 couverts environ.

Ce bâtiment dispose d'une charpente traditionnelle en bois et d'une couverture en tuile.

Ce bâtiment est isolé (sans précision) et dispose d'un système de chauffage (système de production de chauffage inconnu). Les fenêtres sont récentes et en double vitrage PVC.

Le bâtiment doit vraisemblablement être raccordé au réseau d'assainissement collectif communal.

2°) un ensemble de bâtiments à usage industriel, d'une superficie d'environ 750 m² au sol, divisé en deux parties communicantes et accessibles chacune par une porte motorisée sectionnelle, comprenant :

- premier bâtiment, un hangar à usage de stockage d'une superficie d'environ 300m² au sol, avec charpente métallique et couverture en tôle ondulée (couverture ancienne). Ce bâtiment n'est pas isolé mais dispose d'un système de chauffage qui n'est pas mis en service et dont le bon fonctionnement n'a pas pu être constaté.

- deuxième bâtiment, un hangar à usage de production d'une superficie d'environ 450m² au sol. Ce bâtiment dispose d'une isolation par le toit (panneau sandwich) et des murs (laine de verre 40cm), et est chauffé (chauffage industriel type aérothermie au gaz).

3°) plusieurs espaces à usage de stationnement, pour une superficie totale d'environ 1.400 m², dont un espace aménagé de 100m² environ et un espace plateformé de 1.300 m² environ.

L'ensemble n'est pas déclaré au titre des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement.

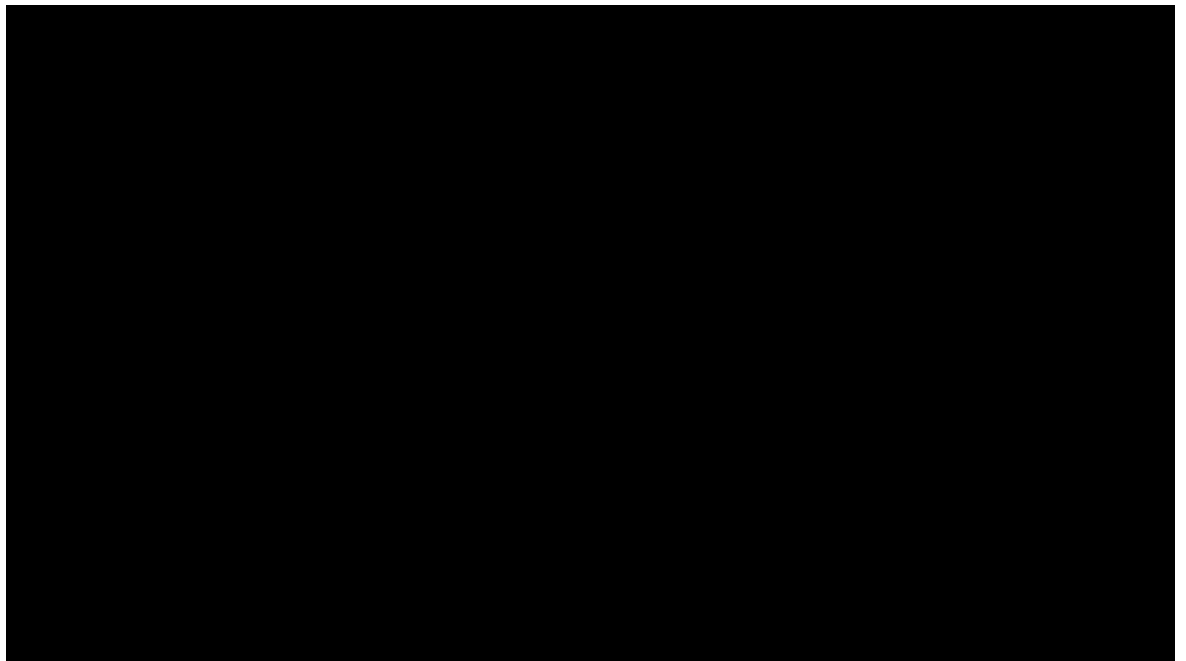
D

L'ensemble immobilier constitue un tout difficilement dissociable compte tenu de la proximité de l'ensemble des bâtiments.

L'ensemble immobilier se situe sur la Commune de VOID-VACON disposant d'un accès immédiat à la Route Nationale 4.

*L'ensemble immobilier se situe dans le bourg ancien de la commune (zone UA du Plan Local d'Urbanisme) et est en **périmètre de monument historique***

L'accès aux bâtiments est assuré par la voirie communale. Il peut se faire soit par une traverse du bourg ou en accédant par la route départementale 964 (route de Vaucouleurs) puis le chemin des Jardinages (longeant le canal de la Marne au Rhin).



Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments dévoués.

Maitre Mathieu DROUIN

M^e Francis PAUL
M^e Mathieu DROUIN
Notaires Associés
23 rue des Capucins
55200 COMMERCY

